

vous dire que ce département n'empêchera pas la loi de suivre son cours dans cette affaire, et que la saisie est par conséquent confirmée.

Veillez en informer les parties intéressées.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON.

PÉTROLE INSPECTÉ entre le 1er juillet 1879 et le 1er janvier 1880.

Divisions.	Colis à 10c. le colis.	Colis à 5c. le colis.	Droits perçus.
	\$ cts.		
Guelfh	8,713	871 30
Hamilton	757	75 70
London	72,673	7,267 30
Paris	721	72 19
Sarnia	31,839	720	3,219 90
Toronto	5,671	567 10
Montreal	9,597	959 70
Total.....	129,971	720	13,033 10

MÉMOIRE.—La liste ci-dessus contient toutes les informations que possède le ministre du revenu de l'intérieur.

A. BRUNEL, *commissaire*.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 27 février 1880.